

Séance du 9 juin 2020

La séance est déclarée ouverte à 18h13.

Mme Marie BAK, Mme Brigitte MOYA, Mme Sylvie MARTELLI, Mme Marion PASCAL, M. Roland PETIET et Mme Garance VARIOT sont présents.

M. Mika FIERENS a donné pouvoir à Mme Brigitte MOYA.

Le quorum est atteint.

La présidente de séance est Mme Brigitte MOYA.

Mme Garance VARIOT est désignée secrétaire de séance.

1. Délégation au Maire

Mme Brigitte MOYA fait la lecture de la délégation au Maire en vertu des articles L2122-22 du code général des collectivités territoriales. Le conseil municipal donne délégation à Mme Brigitte MOYA à l'unanimité (sept voix).

2. Montant des indemnités au maire, aux adjoints et aux conseillers municipaux ayant une délégation

Mme Brigitte MOYA énonce les indemnités allouées aux conseillers municipaux.

M. Roland PETIET souhaite garder la moitié de ses indemnités et accepte de reverser l'autre moitié à Mme Marie BAK (en raison de sa fonction de déléguée à la culture). Mme Brigitte MOYA indique que cela doit être vérifié avant d'être appliqué.

Ces indemnités sont votées à l'unanimité (sept voix).

3. Désignation des représentants de la commune

Les représentantes de la commune auprès de la Communauté de Commune Haute-Provence Pays de Banon (CCHPPB) sont Mme Brigitte MOYA (titulaire) et Mme Sylvie MARTELLI (suppléante).

Les représentants du Parc Naturel Régional du Luberon (PNRL) sont M. Roland PETIET (titulaire) et Mme Marion PASCAL (suppléante).

Les représentantes du Syndicat d'Énergie des Alpes de Haute-Provence (SDE 04) sont Mmes Brigitte MOYA (titulaire), Sylvie MARTELLI (titulaire) et Garance VARIOT (suppléante).

Les représentants du C.A.S.I.C sont Mme Sylvie MARTELLI et M. Roland PETIET (titulaires).

La représentante de l'A.G.E.D.I est Mme Brigitte MOYA (titulaire).

4. Composition des commissions

Mme Brigitte MOYA lit la liste des vingt-quatre noms qui seront tirés au sort par les impôts en vue de la composition de la Commission communale des Impôts Directs (CCID).

Mme Marie BAK souhaite qu'il n'y ait qu'un nom par foyer fiscal au lieu de deux comme c'est le cas. Mme Brigitte MOYA inscrit Mme Patricia DANINOS à la place de M. Frédéric BAK. Mme Marion PASCAL demande à ce que les habitants inscrits sur la liste soient avertis en amont. Mme MOYA indique que cela doit rester confidentiel. Mme Marie BAK souligne qu'il n'y a pas de véritable tirage au sort puisqu'il y a une liste préalable. Mme VARIOT fait remarquer qu'il aurait été plus juste que les impôts tirent au sort parmi tous les habitants du village plutôt que d'obliger la mairie à constituer une liste de vingt-quatre noms. Mme MOYA et M. PETIET rappellent que c'est le nouveau protocole instauré par les impôts. Finalement, le conseil vote à l'unanimité cette composition de la liste qui sera soumise aux impôts pour tirage au sort.

Mme Brigitte MOYA énonce la délibération de la commission de l'appel d'offres. Mme Marion PASCAL, Mme Sylvie MARTELLI et M. Roland PETIET sont titulaires. Les suppléants sont M. Mika FIERENS, Mme Marie BAK et Mme Garance VARIOT.

Les titulaires de la commission des chemins sont : M. Roland PETIET, M. Mika FIERENS et Mme Garance VARIOT.

Le domaine de la culture est délégué à Mme Marie BAK,

Le comité des fêtes est composé de Mme Marie BAK, Mme Béline LABOUROT et de Mmes Sophie et Nadine (habitantes de la Grande Fontaine).

Tous les conseillers sont désignés membres des commissions P.L.U et C.O.T.E.C.H.

5. Désignation du délégué en vue des élections sénatoriales

Mme Brigitte MOYA est désignée déléguée en vue des élections sénatoriales.

6. Demande de subvention auprès du Conseil Départemental (FODAC) pour les études AMI Quartiers Durables

Le conseil municipal autorise à l'unanimité le maire à faire une demande de subvention auprès du Conseil Départemental (FODAC), ce qui permettrait d'augmenter les subventions pour AMI Quartiers Durables de 20% (le total des subventions atteindrait alors 80%). Il sera organiser six réunions publiques avant la fin de l'année 2020. Mme MARTELLI invite à fixer des dates rapidement.

7. Projets

Les projets à venir sont les suivants : le forage et la digue, l'arrêt de bus, la création des plaques de rues.

M. Roland PETIET rappelle qu'il faut finir le P.L.U. Mme Marion PASCAL ajoute que le P.L.U doit être mené en parallèle de l'Eco-Quartier, voire même avant de construire l'Eco-Quartier. L'assistant à maîtrise d'ouvrage pour le PLU reste M. Jean-Pierre MOYA, docteur en URBANISME, qui comme pour le précédent mandat le fait gracieusement

8. Date du prochain conseil municipal : début juillet

9. Questions diverses

Mme Marie BAK prend la parole et demande si le conseil municipal souhaite remettre en place le pique-nique du 15 août. Elle propose qu'il soit couplé à une exposition à la salle du conseil municipal et invite à relancer l'A.P.S.P.A.L.A. M. Roland PETIET trouve que le pique-nique du 15 août couplé à une exposition est une bonne idée mais il précise que son

ancienne association (A.P.S.P.A.L.A) doit être relancée par ses soins et que cela peut prendre du temps. Mme Marie BAK propose d'organiser un pique-nique le 15 août. Mme Marie BAK s'interroge sur la nécessité ou non de souscrire une assurance pour le pique-nique. Mme Brigitte MOYA précise qu'elle prendra un arrêté.

Mme Marie BAK propose de faire une « feuille de chou ». Mmes Brigitte MOYA et Sylvie MARTELLI émettent l'idée de créer une plateforme sur Internet sur laquelle on pourrait y glisser ses idées en amont de la création d'une « feuille de chou ». L'ensemble du conseil municipal approuve.

La séance est levée à 19h34.

La secrétaire de séance, Mme Garance Variot